

► FICHE TECHNIQUE

Référence

Inventaire préliminaire des Chiroptères du site Natura 2000 FR8301086
« Sucs du Velay-Meygal » (Haute-Loire)
5 fig., 3 tab., 11 phot. coul., 17 p.

Auteur

Emmanuel Boitier

Commanditaire

Office national des Forêts, Agence interdépartementale Cantal/Haute-Loire,
98 rue Léon Blum, F-15000 Aurillac

Personne ressource

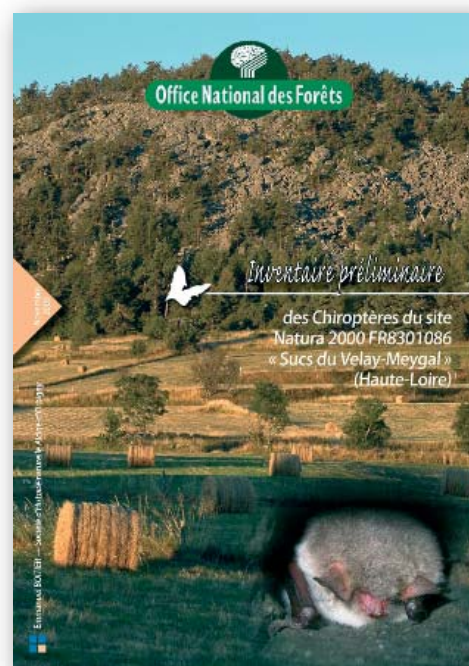
Thomas Darnis

Date de rendu

Novembre 2005

Publication

Société d'Histoire naturelle Alcide-d'Orbigny,
c/o Musée Lecoq, 15 rue Bardoux, F-63000 Clermont-Ferrand



Résumé – Au cours de la saison 2005, un inventaire préliminaire des Chiroptères du site Natura 2000 FR8301086 « *Sucs du Velay-Meygal* », situé dans le département de la Haute-Loire, a été conduit à l'instigation de l'agence interdépartementale Cantal/Haute-Loire de l'Office national des Forêts. Les prospections ont été conduites du 7 au 10 août 2005, au moyen de recherches crépusculaires et nocturnes réalisées avec un détecteur d'ultrasons. La technique de recherche consiste à cheminer lentement dans la zone à étudier, en favorisant les éléments du paysage susceptibles d'attirer les chauves-souris au cours de leurs différentes activités (chasse et transit essentiellement). Les prospections (soit quatre transects représentant environ 8 h de recherche) ont permis de repérer six espèces présentes de manière certaine, ainsi qu'une espèce potentiellement présente. Ce total est à rapprocher des 27 espèces recensées à ce jour en région Auvergne. Le site ayant fourni la plus grande diversité est celui du puy de Lizieux, les trois autres sites n'abritant qu'une diversité très réduite. C'est au final une diversité qui doit être considérée comme étant minimale compte tenu (i) des potentialités des sites et (ii) d'une intensité de recherche encore faible. Mais il faut toutefois remarquer que nous nous situons ici dans un contexte d'altitude relativement élevée (étage montagnard, plus de 1250 m d'altitude). De fait, la richesse observée prend une toute autre signification si on la compare à d'autres études régionales réalisées en altitude : la richesse spécifique obtenue au cours de cette étude est tout à fait en adéquation avec la richesse attendue ou espérée, eu égard au volume encore réduit des prospections. L'inventaire n'a pas révélé d'espèces inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats, même si la présence du Murin à oreilles échancrées reste probable sur la zone (un enregistrement n'ayant pu être attribué de manière certaine à cette espèce ou au Murin à moustaches, contacté par ailleurs). Des orientations simples de gestion sont proposées pour contribuer au maintien de l'intérêt chiroptérologique du site, même si les éléments obtenus à l'heure actuelle sont encore bien entendu insuffisants pour émettre des avis documentés. ■